

## SOCIOLOGIE LINGUISTIQUE

La *sociologie linguistique*, ce serait l'étude des sens divers qu'ont pris à des époques différentes les termes servant à désigner des types sociaux. Qu'entendait-on exactement, au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, par « une précieuse », par « un bel esprit », par « un galant homme » ? et qu'entend-on aujourd'hui par ces mêmes expressions ? Des monographies de mots ainsi conçues, dit M. Brunot <sup>(1)</sup>, « jetteraient la plus grande clarté sur l'état mental de l'époque, et seraient d'une réelle portée, non seulement pour l'histoire du langage, mais pour l'histoire de la littérature et des mœurs ».

On sait bien quelle différence la langue d'aujourd'hui met entre un *homme honnête* et un *honnête homme*. Un *honnête homme* observé les lois de la morale ; un *homme honnête*, les lois de la civilité. Mais qu'était-ce, au XVII<sup>e</sup> siècle, que le langage des *honnêtes gens* ? « Au XVII<sup>e</sup> siècle, écrit Marty-Laveaux, <sup>(2)</sup> pour être honnête homme, la probité ne suffisait pas ; on dirait même que c'était, à tout prendre, la moins nécessaire des qualités : on devait, d'abord, être du monde, c'est-à-dire en connaître le ton et le langage ; puis, avoir de l'esprit, de la grâce, de la tournure ; enfin, répondre à un idéal que bien des contemporains se sont efforcés de définir, mais dont ils n'ont jamais su nous indiquer que les traits principaux. »

Dans un article publié naguère sur ce sujet <sup>(3)</sup>, M. D. Zevaco a cherché à définir quel était cet idéal de l'*honnête homme* au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous lui empruntons, et nous résumons quelques-uns des nombreux témoignages qu'il apporte et qu'il cite.

D'après R. Estienne, l'*honnête homme* a surtout des qualités extérieures ; il est élégant, courtois, de belles manières. On était encore au XVI<sup>e</sup> siècle. Nicot ne parle pas autrement : l'*honnête homme*, c'est « *bellus homo, urbanus et civilis* ».

(1) *Histoire de la Langue française*, t. III, p. 240.

(2) *Lexique de Corneille*, Introduction, p. 25.

(3) *Revue de Philologie française*, t. XXV, p. 1.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Monet donne à l'*honnête homme* des qualités morales : « *honestus homo... honore dignus vir... honore ac laude dignus homo...* »

On revient au sens étymologique.

Mais avec Richelet, en 1680, avec Furetière, en 1699, reparait le sens d'*homo urbanus*. L'*honnête homme* est celui « qui a de la civilité, qui est galant homme, qui sçait vivre ».

Et, en 1694, quand l'Académie se prononce, elle donne deux acceptions : « homme probe, homme d'honneur », et aussi « homme doué de toutes les qualités qui rendent son commerce agréable dans la vie civile ». Mais ce dernier sens tomba en désuétude, et en 1835, comme en 1878, l'Académie notait qu'il avait vieilli.

L'*honnête homme*, au XVII<sup>e</sup> siècle, du moins dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ne se trouvait que dans les classes élevées.

« Il ne faut pas chercher, conclut M. Zevaco, dans le type de l'*honnête homme* (du XVII<sup>e</sup> siècle) un idéal moral... Le mot correspondait à un idéal social. »

Mais quel était cet idéal social ? quelles étaient les conditions de l'honnêteté de l'*honnête homme* ?

Nicolas Faret, avocat et poète, disciple de Vaugelas, le rédacteur des statuts de l'Académie, publia en 1630 tout un livre sur l'*Honnête homme* ou l'*Art de plaire à la Cour*. Le titre seul fait voir ce qu'il fallait alors entendre par *honnête homme* : c'est celui qui sait l'art de plaire à la Cour, c'est le parfait courtisan, le galant homme, en un mot le gentilhomme ; il fait partie de l'élite, il vit auprès du Roi, il est de la Cour.

Mais les écrivains ne s'accordent pas tous sur les vertus propres à rendre le commerce agréable. A la Cour, l'*honnête homme* est « accompli en perfections, en vertus sociales » ; mais, dans un sens plus général, il est « accompli en toutes sortes de perfections et de vertus ». Ainsi dit Ch. Sorel, en 1671. Ce n'était donc plus, alors, seulement l'homme « poli et qui sait vivre » dont parle Bussy <sup>(1)</sup>. L'*honnête homme* doit avoir aussi quelques vertus morales. La Bruyère écrit : « L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien... » et il ajoute qu'il est à « une distance égale de ces deux extrêmes ». A cette époque, on pouvait donc être homme de bien sans être *honnête homme* ; mais les meilleurs esprits tenaient que, pour être *honnête homme*, il fallait aussi être homme de bien : « Le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seraient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni *honnêtes*

(1) *Lettre à Corbinelli*, en 1679.

gens qu'autant qu'ils seront hommes de bien.» (Bossuet, *Oraison funèbre de Condé.*)

Le chevalier de Méré, qui a réuni dans ses *Conversations* (1669) les règles du bien vivre selon le monde, nous fait voir que le mot *honnêteté* prit bientôt une signification encore plus précise. Pour être *honnête*, selon lui, il faut d'abord être *quelqu'un*, être soi-même, ne pas se plier aux caprices de la mode, et se montrer supérieur à toutes les circonstances ; il faut encore être bienveillant et savoir s'accommoder aux autres. « Je ne comprends rien sous le ciel au-dessus de l'honnêteté ; c'est la quintessence de toutes les vertus », dit-il. L'*honnête homme* n'a point de métier ; il n'a ni les manières, ni la tournure d'esprit d'une classe particulière. Comme le dit Larocheffoucault, « le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien ». <sup>(1)</sup>

L'honnêteté, c'était « la qualité universelle ». Pour être vraiment homme, il fallait être un *honnête homme*. Or l'homme vit en société, et l'honnêteté n'est donc pas autre chose que la *vertu sociale*. Aussi Pascal ne trouve-t-il pas l'honnêteté suffisante : à cette vertu humaine, il veut ajouter la charité, vertu chrétienne ; il veut bien qu'on soit *honnête homme*, mais il préfère qu'on devienne un *saint homme*. (*Pensées*, p. 570.)

Enfin, Molière s'est chargé de nous présenter sur le théâtre l'*honnête homme* du XVII<sup>e</sup> siècle, qui sait se plier aux exigences sociales et respecter autrui : c'est Philinte.

L'*honnête homme* du XVII<sup>e</sup> siècle, c'était donc l'homme accompli selon le monde, avec des vertus peu communes, mais qui ne sont pas toutes exigées de l'*honnête homme*, non plus que de l'*homme honnête* d'aujourd'hui.

ADJUTOR RIVARD.

---

(1) *Maximes*, 203.